

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00461

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 62 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

ARTIGUES, M. Gilles Nicole AUBOURDY, M. Jean-François Mme BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE. M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS. Mme Stéphanie CALACIURA. M. Paul CELLE. M. André CHARBONNIER. CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET. Mme Michèle NIEBUDKOWSKI. M. Yves PARTRAT. M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Hervé REYNAUD, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE Le 21 décembre 2018 VIA DOTELEC - iXBus 042-244200770-20181220-D201800461I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181221

Membres titulaires absents excusés :
M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

<u>Secrétaire de Séance</u> : M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

En complément de cet accompagnement, Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 11 projets. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 13 000 € pour un montant global de travaux de 215 571 €.

Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général</u> <u>de Saint-Etienne Métropole ;</u>
- <u>acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à</u> hauteur de 13 000 € ;
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;</u>
- <u>les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2018</u> et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU

PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

PIG et Thématique	Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Nombre de logements/ Typologie	Prix de revient prévisionnel des travaux - HT	Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah	Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole	Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint- Étienne) Eco-prime	M. et Mme BENTOUILLA	8 rue Basson SAINT-ETIENNE	Propriétaire occupant	1 logement 1 T3 de 84 m²	28 930 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation intérieure des murs, remplacement des menuiseries extérieures Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint- Étienne) Eco-prime	M. Claude MANET	9999 route de Bel Air SAINT-VICTOR- SUR-LOIRE	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 92 m²	13 804 €	6 212 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles perdus et du plancher sur le rez-de-chaussée, remplacement des menuiseries extérieures Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (Hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Sylvie SOUILLAT	La Pinche SAINT-JEAN- BONNEFONDS	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 160 m²	22 822 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de la toiture sous rampants Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Véronique GALLET	71 rue des Martyrs de la Résistance SAINT-JOSEPH	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 170 m²	28 023 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation intérieur des murs, pose de menuiseries extérieures, Installation d'un système de chauffage central (granulés de bois). Classe énergétique :

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Jérôme GAUDELIER	61 boulevard Pierre Joannon SAINT- CHAMOND	Propriétaire occupant	1 logement 1 T3 de 67 m²	15 033 €	7 354 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation thermique de la toiture de la terrasse, pose de menuiseries extérieures isolantes, régulation chauffage Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Maxime CHAREYRON Mme Caroline EXPOSTO	1 rue de Tochissonne RIVE-DE-GIER	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 61 m²	19 406 €	11 644 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation thermique des murs par l'extérieur et volets roulants isolants Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Omar AINSER	2 bis avenue Jules Ferry SAINT- CHAMOND	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 79 m²	16 308 €	7 308 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation intérieur du plancher, installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable, pose des menuiseries isolantes Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme DEMEURE	16 rue des Rosiers LE CHAMBON- FEUGEROLLES	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 62 m²	8 890 €	5 334 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Installation d'une chaudière gaz mixte à condensation, isolation du plancher de combles perdus Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Jérôme FRAISSE Mme Virginie PEYRESSATRE	22 rue Pierre de Coubertin LE CHAMBON- FEUGEROLLES	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 94 m²	24 005 €	8 600 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation extérieure de la façade, menuiseries extérieures (porte d'entrée et volets roulants) Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme GUIDI	1 rue Michelet « Le Neptune » LE CHAMBON- FEUGEROLLES	Propriétaire occupant	1 logement 1 T4 de 87 m²	11 947 €	7 168 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur des deux bâtiments de la copropriété, isolation et étanchéité de la toiture terrasse, remplacement de la ventilation mécanique contrôlée Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Accession à la propriété	M. Job DENAMBONA Mme Marine BONNAND	18 rue du Pilat LORETTE	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T7 de 120 m²	26 403 €	8 600 €	3 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation du plancher de combles perdus et du plancher bas, isolation par l'intérieur des murs, menuiseries isolantes Autres travaux : installation d'une chaudière gaz à condensation et d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable, Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
	TOTAL		11 propriétaires occupants	8 maisons individuelles (dont 1 T3, 2 T4, 2 T5 et 2 T6 et 1 T7), 3 logements (dont 2 T3 ET 1 T4)	215 571	98 220 €	13 000 €	